



adapto

Récit d'un littoral face
au changement climatique

BAIE DE LANCIEUX
~ BRETAGNE



~ Sommaire

ADAPTO, L'AUDACE DE DÉMARCHES PILOTES	2
SUR UN TERRAIN D'ENTENTE	4
CHRONOLOGIE	6
Genèse et ambitions DES COLLECTIVITÉS LOCALES ENGAGÉES	10
2020-2021 L'ÉVÉNEMENT MARQUANT DE LA BRÈCHE	12
2021-2022 GÉRER LE RETOUR DE LA MER	14
2021-2022 PROGRAMMER UNE MUTATION PROGRESSIVE	16

Maquette réalisée par les élèves des écoles locales
pour observer les enjeux du site et chercher des
solutions envisageables | 2020 | © CPIE de Morlaix



ADAPTO, L'AUDACE DE DÉMARCHES PILOTES

Initié par le Conservatoire du littoral, le projet adapto a pour objectif de proposer différentes solutions d'adaptation fondées sur la nature, en réponse à l'érosion et au risque de submersion marine. Sur 10 sites pilotes du littoral français, l'enjeu est de parvenir à redonner de la mobilité au trait de côte, pour mieux répondre à ces aléas littoraux dans un contexte de changement climatique : élévation du niveau de la mer, augmentation de l'intensité des événements climatiques extrêmes.



Grève à marée basse, vue du Tertre Corlieu
2020 | © Conservatoire du littoral

Ce changement d'approche peut être déroutant : plutôt qu'opposer à la puissance de la mer des infrastructures rigides, adapto mise sur **des aménagements qui vont conforter ou rétablir des phénomènes naturels**, afin d'améliorer la résilience des espaces littoraux tout en protégeant les activités humaines.

Ce récit de site vise à présenter **les grandes étapes du projet adapto dans la baie de Lancieux, en Bretagne**, éclairées par les points de vue des différents participants. Il s'agit de faciliter la réalisation d'opérations similaires en d'autres points du littoral, en partageant les difficultés, les blocages, ainsi que les points de cohésion et les éléments de facilitation identifiés par les uns et les autres.

Ce document, réalisé dans le cadre du projet adapto (www.lifeadaptto.eu), bénéficie du concours financier du programme Life de l'Union européenne.

Nous remercions les personnes ayant accepté d'apporter leur témoignage et leur analyse pour l'écriture de ce récit de site. Les propos recueillis sont regroupés de la manière suivante pour respecter l'anonymat tout en facilitant la compréhension :

- « CONSERVATOIRE DU LITTORAL
- « ÉLU LOCAL
- « SERVICES COLLECTIVITÉS
- « USAGER-RIVERAIN

SUR UN TERRAIN D'ENTENTE

DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR / RÉGION BRETAGNE



2 intercommunalités

- Communauté de communes de la Côte d'Émeraude
- Dinan Agglomération (à partir de 2023 pour la commune de Beaussais-sur-Mer)

2 communes
Beaussais-sur-Mer et Lancieux

3 300 habitants

Territoire poldérisé dès le Moyen Âge, la baie de Lancieux illustre ces paysages littoraux contraints par la montée des eaux. Une vision commune des élus locaux et du Conservatoire du littoral a permis de développer la méthode adapto avec efficacité et les actions réalisées en font un site pédagogique d'intérêt national.

Située sur la côte d'Émeraude, à l'ouest de Saint-Malo, la baie de Lancieux dévoile des habitats naturels d'intérêt écologique majeur – dunes, fourrés arrière-dunaires, vasières, marais maritimes et zones humides. Elle fut façonnée par les activités humaines au gré des usages et de la nature des sols. La digue aux moines, bâtie sous l'impulsion des bénédictins de l'abbaye de Saint-Jacut au XIII^e siècle, puis la digue de la Roche datant du XVIII^e siècle, créent le polder de Lancieux. Au XIX^e siècle, des nouvelles digues assèchent des terrains en fond de baie formant les marais dit de Drouet et de Ploubalay, sur l'actuelle commune de Beaussais-sur-Mer.

Ce vaste territoire a toujours été exposé à des aléas de submersion marine. Mais désormais, aux grandes marées, la mer atteint le sommet des digues et les dépasse parfois lors de tempêtes. La présence des deux polders, chacun dans une situation différente, permet aujourd'hui d'illustrer des modes d'intervention variés : entretien d'une digue classée, planification d'une reconnexion à la mer orchestrée par la nature, écriture de scénarii pour comparer les effets du maintien ou du recul d'une digue, etc. En effet, laisser la mer reprendre sa place transforme la biodiversité, les paysages et les usages. Ce choix se prépare collectivement.

POLDER :
Terre fertile, endiguée et asséchée, gagnée sur la mer ou sur les marais maritimes, située le plus souvent à une cote inférieure au niveau maximal de l'eau.

Gestionnaire des propriétés du Conservatoire du littoral : communauté de communes Côte d'Émeraude

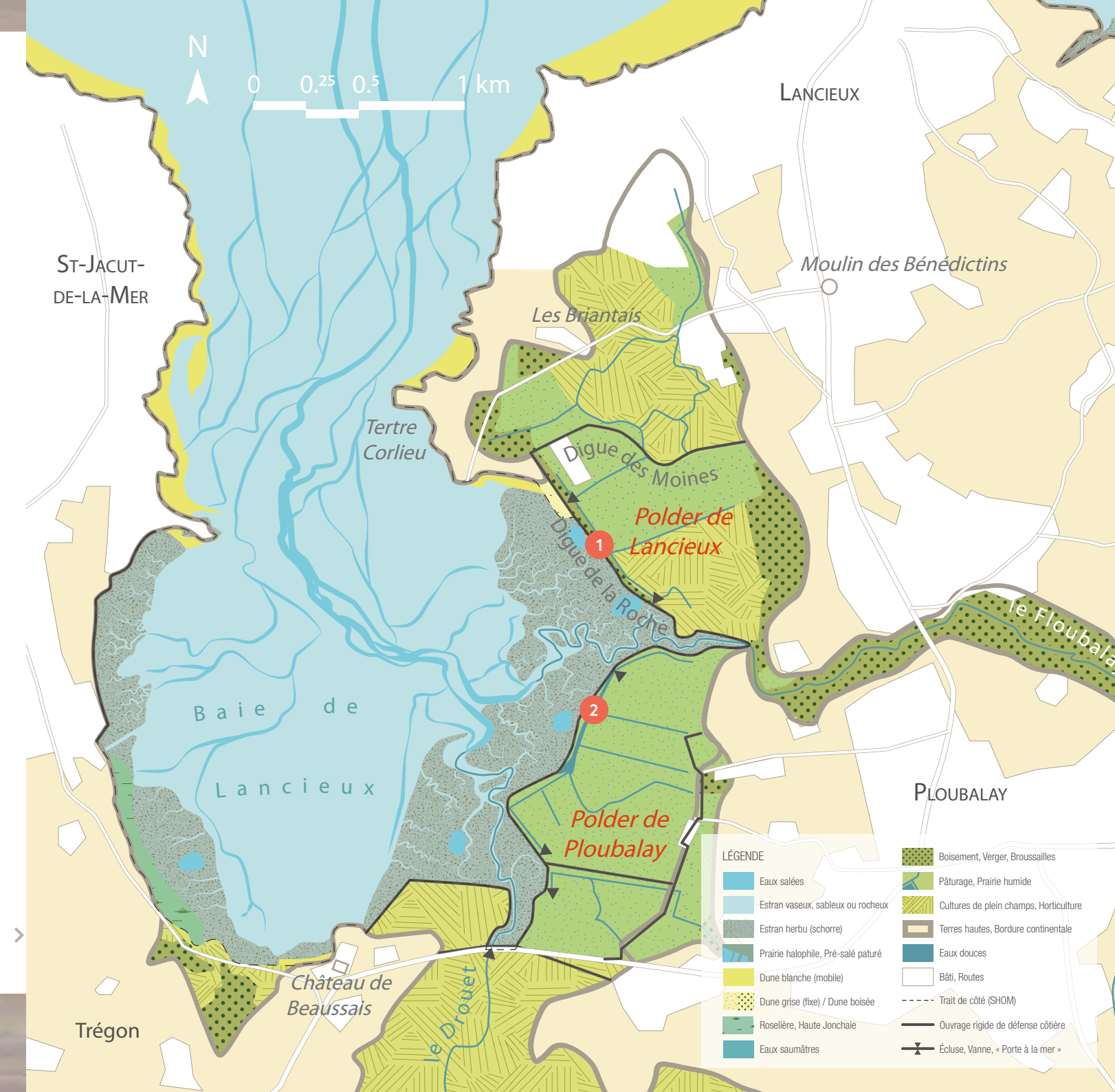
210 ha
de polder protégés par des digues avant reconnexion

2 ouvrages 2 statuts juridiques

- Digue classée de la Roche 140 ha de polder, un camping, un golf, 15 habitations
- Digue de Beaussais (ouvrage non classé) 70 ha de polder, 1 habitation

1,1 km
1,6 km

Carte des habitats
2016 | © Conservatoire du littoral



CHRONOLOGIE

Site global

Marais de Ploubalay (Beaussais)

Polder de Lancieux

2008

Confortement de la digue sur 100 m (suite à une brèche)
Travaux pour contenir une submersion en cas de brèche (levée de terre le long de la route communale, déplacement du sentier du littoral, reprise de la digue interne)

2013

Cartographie, par l'État, des zones exposées à l'aléa de submersion marine

2011

Délibération du conseil municipal en faveur d'un dispositif de protection en trois niveaux, s'appuyant sur la digue à la mer, la digue des Moines et la création d'une levée de terre à proximité du camping.

2015-2022
Projet adapto



ÉTUDES RÉALISÉES :

- ~ Analyse historique, géomorphologique, écologique, paysagère et étude des usages et de l'évolution de la baie
- ~ Services écosystémiques d'un marais maritime et du complexe slikke-schorre
- ~ Estimation de l'atténuation de la houle par la végétation du marais maritime
- ~ Modélisation des submersions marines (grandes marées, tempêtes)
- ~ Cartographie des habitats naturels actuels et en cas de reconnexion marine
- ~ Analyse coût-bénéfice et multicritères des scénarii de gestion
- ~ Suivi des habitats naturels et de l'évolution du polder de Ploubalay
- ~ Étude sur la gestion hydraulique du polder de Lancieux

2014

Acquisition par le Conservatoire de l'ensemble des terrains (hors zone habitée)
Travaux de confortement de la digue

Acquisition des 2/3 de la digue par le Conservatoire du littoral et la mairie

Convention avec des agriculteurs locaux pour entretenir les prairies par pâturage extensif et fauche tardive

2015

Classement de la digue de la Roche (Lancieux) par l'État

Pas de classement pour la digue de Beaussais

2016

Échange avec les élus du Val de Saire (Normandie) sur l'adaptation des territoires littoraux au changement climatique
Présentation des études universitaires et ateliers participatifs pour imaginer les paysages et usages de demain

Étude de danger de la digue classée

Diagnostic de l'état de santé de la digue non classée

2020

Brèche sur la digue non classée du marais de Ploubalay

Travaux d'urgence sur la digue classée de la Roche

2022

Présentation du travail sur la recomposition spatiale des polders
Exposition sur l'histoire et l'évolution de la baie

Nettoyage de la végétation sur la digue de la Roche

Travaux renforçant la digue interne dans le marais de Beaussais

2021

Travaux d'urgence sur la digue classée de la Roche
Déconstruction des pavillons témoins en zone inondable

Ateliers de concertation avec les élus et socio-professionnels riverains

Acquisition à l'amiable de la maison dans le polder

Proposition par la mairie de logement des locataires

Présentation du travail de l'école Boule

Étude du CEREMA pour conforter la digue interne

Rencontres avec les habitants autour des paysages de la baie novembre 2015 | © ENSP Versailles



Genèse et ambitions

DES COLLECTIVITÉS LOCALES ENGAGÉES

Les expériences locales de renaturation et la longue présence du Conservatoire sur le site furent deux atouts pour le projet adapto. Objectif des premières actions :

préparer les consciences à l'élévation du niveau de la mer et à l'évolution des paysages.

Dès 1983, les élus locaux sollicitent le Conservatoire du littoral pour acquérir des terrains en baie de Lancieux et empêcher la construction à Lancieux d'un lotissement de loisirs de 9 ha en zone inondable. En 1999, Le Conservatoire acquiert le massif dunaire du Tertre Corlieu pour le protéger d'une fréquentation anarchique en organisant stationnements et cheminements et mettre fin aux extractions de sable qui déstabilisaient la dune dans son cycle naturel. Sur Ploubalay, les premiers achats fonciers du Conservatoire débutent en 1994 jusqu'à l'acquisition complète du marais et de la digue dont l'entretien était devenu trop coûteux pour les propriétaires. Maintes fois endommagés, réparés et renforcés, les ouvrages des deux polders sont mis à rude épreuve. Les enjeux présents en arrière des digues et leur différence de régime administratif – digue de la Roche classée à Lancieux, digue non classée à Ploubalay – vont conduire à adapter les réponses à donner. En 2016, la restitution aux élus locaux d'études universitaires sur les évolutions possibles des polders et la mise en œuvre d'ateliers participatifs avec la population pour imaginer les paysages et les usages de demain allaient susciter curiosité et interrogations. Adapto était lancé.

COMPÉTENCE GEMAPI : Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations En 2024, transfert de l'entretien de la digue classée à la communauté de communes Côte d'Émeraude

Noue paysagère à l'intérieur du polder de Beausais suite à la suppression en 2006 d'un clapet anti-retour 2018 | © N. Lamontagne, A. Collin, CGEL, EPHE-PSL

Nous aurions l'air vraiment malin si les 180 ou 200 maisons avaient été construites en zone inondable, autant de propriétaires de pavillons à indemniser dans les années à venir, indique un élu en faisant référence au projet imaginé dans les années 1980 d'un village de vacances. Sur ce coup-là, on a eu de la chance ! De la chance peut-être, mais aussi de la prévoyance de la part d'élus attentifs au patrimoine naturel. Idem pour les dunes du Tertre Corlieu. C'était devenu un camping sauvage, un endroit de jeux pour les 4X4 et les motos. La dune n'avait plus de végétation, le vent la poussait vers la route. Notre volonté à l'époque était de reprendre possession de cet espace et de le rendre à la nature, se souvient un élu de longue date. Avec la montée des eaux, c'est désormais le devenir des polders qui se pose. Avant adapto, on n'avait pas de vision prospective, on gérait l'existant au vu des divers enjeux écologiques et pour proposer de bonnes conditions d'accueil au public. On savait qu'on était sous le niveau de la mer, mais il n'y avait pas de sujet, explique le technicien d'une collectivité locale. Quand en 2019 on s'est rendu compte que réparer correctement une digue pour faire face à l'élévation du niveau de la mer, c'était la monter d'un mètre de haut pour 12 mètres en pied, on s'est dit : " Et si on ne la réparait pas ? " évoque un élu local.

CONSENSUS

La conscience des effets du changement climatique fait son chemin en même temps que les choix d'aménagement. Face à des terrains endigués, nous avons trois options : on tient la digue, on ouvre volontairement, on laisse faire. Dans le polder de Ploubalay, nous avons choisi de laisser faire en prévenant clairement que le jour où la digue viendrait à brécher nous n'allions pas la réparer, explique le Conservatoire. Un élu confirme. Je me suis dit que c'était une chance de pouvoir laisser la mer reconqué-

Prospectus de vente du projet de village vacances et des pavillons témoins | 1987 ©Archives municipales de la mairie de Lancieux

rir ses droits sur cette zone sans forts enjeux économiques. C'était pour moi aussi un outil pour communiquer sur le réchauffement climatique. J'ai vu ça plutôt d'un bon œil, avant de poursuivre : C'était juste au moment où nos communes de Trégon, Ploubalay et du Plessix-Ba-

lisson se rapprochaient pour engager un projet de fusion. Nous nous sommes retrouvés unis autour de ce sujet. La nouvelle commune, en choisissant pour nom « Beausais-sur-Mer », se dote d'une identité plus tournée vers la mer. Un consensus entre les élus se dessine sur le futur schéma de gestion.

PÉDAGOGIE

Restait à trouver le bon cheminement. Il a fallu faire preuve de pédagogie pour expliquer que le Conservatoire du littoral se donnait les moyens de réfléchir plus loin et plus vite à ces questions de gestion du trait de côte. Mais que le programme adapto n'était pas là pour reconstruire des digues ou protéger les biens et les personnes, ni pour prendre les compétences et les obligations relevant des collectivités locales, réaffirme un responsable du Conservatoire qui conclut : Le point clé de ce site est que le Conservatoire et les collectivités locales tiennent le même discours et n'en ont pas changé. Et le discours est clair : S'adapter, anticiper pour ne pas subir... Cela demande une certaine tournure d'esprit, celle de ne se fermer à aucune solution. Il y a des endroits où on pourra résister, d'autres où on ne pourra pas, où ce sera inutile, détaille un adjoint avant de conclure : L'évolution du trait de côte va toucher une grande partie de la France. C'est une réflexion qu'on a la chance de mener au niveau local. Nous sommes face à des défis.



135 ha de terrains propriété du Conservatoire

Polder de Lancieux Tertre Corlieu Polder de Ploubalay (Beausais-sur-Mer)

- CONSERVATOIRE DU LITTORAL
- ÉLU LOCAL
- SERVICES COLLECTIVITÉS

2020-2021

L'ÉVÉNEMENT MARQUANT DE LA BRÈCHE

La mer a repris ses droits sur le polder de Ploubalay en décidant elle-même du calendrier. En avril 2021, une large ouverture dans la digue a fait basculer l'opération de reconnexion marine de la théorie à la pratique.



Suite à l'apparition d'une première brèche sur la digue non classée de Ploubalay, l'intervention du Conservatoire a consisté à se coordonner avec les acteurs institutionnels locaux de la future remise en eau du polder. Objectif principal : concilier mise en sécurité des personnes et libre évolution de la brèche. Au planning : analyser l'ensemble des enjeux dans la zone vulnérable, organiser la surveillance du site, déplacer le bétail au gré des marées, reloger les locataires d'une maison concernée par un risque de submersion marine, protéger le poste de relevage des eaux usées et une habitation en bordure de la zone inondable. La mer est entrée dans le polder à cinq reprises de mars 2020 à la grande marée du 28 avril 2021 lorsqu'une large ouverture se crée dans la digue et qu'un chenal s'installe. Bien qu'anticipées, les conséquences sont impressionnantes : 70 ha submergés, route sous l'eau, maison évacuée inondée, bétail sur les points hauts, coupure d'électricité, dysfonctionnement de la station de relevage des eaux usées. Le programme adapto, les techniciens et les élus locaux, passent alors à une phase de « mise en œuvre pratique », le tout rendu difficile par le confinement dû à la pandémie de Covid-19.

- « CONSERVATOIRE DU LITTORAL
- « ÉLU LOCAL
- « SERVICES COLLECTIVITÉS
- « USAGER-RIVERAIN

« Vue aérienne du polder de Ploubalay, recouvert à marée haute, 15 juillet 2022 | © A. Collin - N. Lamontagne

Route inondée fermée à la circulation et ovins repliés hors zone submersible lors d'un coefficient 100 | 20 octobre 2020 | © Conservatoire du littoral



« Un photographe animalier nous a signalé la brèche. C'était une toute petite brèche au début », raconte le gestionnaire du site. Nous sommes quelques jours avant le premier tour des élections municipales du 15 mars 2020. « J'ai appelé un élu pour qu'il me confirme qu'on restait bien sur le scénario envisagé. Cela aurait pu être un tournant dans le devenir du site. Les élus auraient pu dire : "On referme la brèche et on n'en parle plus" », analyse-t-il a posteriori. « Tout le monde était assez serein. La brèche grandissait, ça évoluait tranquillement. Nous étions souvent sur le terrain pour faire des suivis et cela nous a obligé à nous structurer en cas d'événement majeur. » Premier confinement et épidémie de Covid-19. La mer fait son œuvre durant un an. « Il s'est produit un creusement au remplissage et au vidage du polder. Et puis le 28 avril 2021, le bouchon a sauté. On a eu alors un remplissage très rapide. L'eau était au niveau du portail de la maison d'un voisin », raconte un riverain. Personne n'imaginait que l'événement se produise si tôt. « Avant tout cela je disais toujours que la digue pouvait brécher dans dix ans. J'ajoutais parfois qu'elle pourrait brécher demain, mais je n'y croyais pas plus que les autres », confie un élu.

MISE EN SITUATION PRATIQUE

Autour de cet épisode, les récits prennent des tons différents. « La situation est devenue inquiétante. Le phénomène a pris une telle ampleur entre deux marées... On se demandait comment tout cela allait évoluer, même si pourtant nos simulations se vérifiaient », se souvient le gestionnaire. Une réunion a lieu en janvier 2021 avec le Département pour un échange sur les études en cours. « Jusqu'alors nous n'avions pas conscience de la fragilité de la digue et encore moins des conséquences d'une forte marée avec une bonne surcote sur la route départementale D768 », évoque un service du Dépar-

tement des Côtes d'Armor. « On avait bien anticipé, on savait que ça allait brécher, les acteurs du territoire étaient prévenus. Ça a même bréché pile à l'endroit identifié », explique le Conservatoire du littoral. Mais plus tôt que prévu. Et d'ajouter : « les services de l'État et les collectivités se sont inquiétés. À juste titre parce qu'ils sont dans leur rôle d'assurer la sécurité. Cela nous a permis d'illustrer la nécessité d'avoir une culture du risque sur le territoire. » Détail souligné par un élu : « En 2020, au début de mon mandat, je me suis rendu compte que nous n'avions pas de plan communal de sauvegarde. » Face aux aléas en cours, les collectivités cherchent des appuis : « Avec adapto, le Conservatoire s'était doté d'une ingénierie qui nous amenait des réponses fondées et un chargé de mission était disponible pour nous aider à prendre des décisions. Heureusement que cette brèche est intervenue après tout le travail d'explication engagé avec les élus à partir de 2018. » Pour l'un d'eux, l'entrée de la mer dans le polder « a été un événement important. Tout le monde en parlait localement : "Il paraît qu'une digue a cédé !" ». La curiosité des gens a été piquée. Certains se sont positionnés pour ou contre. » Des habitants mobilisés au sein du « Collectif des Polders » alertent alors sur les risques encourus et soutiennent un projet alternatif de construction de nouvelles digues, une pétition circule, une réunion est organisée en sous-préfecture. « C'était une épreuve. Elle a permis de voir que les acteurs maintenaient leur position commune même en situation de crise. Dans la mesure où tout s'est globalement bien passé, cela a renforcé la cohésion et le projet », analyse un technicien.

« C'était une épreuve. Elle a permis de voir que les acteurs maintenaient leur position commune même en situation de crise.

75 ha reconnectés à la mer

1 maison évacuée

2021-2022

GÉRER LE RETOUR DE LA MER

Un an après l'entrée massive de la mer, le polder de Ploubalay a changé de visage. Au-delà du nouveau paysage, voilà le site visité comme un exemple de reconnexion à la mer. Un motif de fierté pour les élus et les techniciens.



Depuis le retour de la mer dans le polder de Ploubalay, le Conservatoire du littoral et ses partenaires s'assurent de l'évolution du site vers un marais maritime. Une étude du relief par LiDAR (radar de télémétrie) est en cours pour suivre finement les zones d'accrétion et d'érosion. De ce profil sédimentaire dépend la mise en place des écosystèmes et d'une chaîne alimentaire. L'installation de la végétation de pré-salé est suivie par des universitaires. Déjà, de petits crabes sont visibles dans les chenaux... L'arrivée d'une avifaune spécifique est surveillée. Du côté des infrastructures, la maison inondée en avril 2021 – dite maison du marais –, a été achetée à l'amiable par le Conservatoire, de même que la voirie communale soumise à la submersion. La digue interne va être réhaussée par le Conservatoire pour donner le temps aux collectivités locales de prévoir une protection de la route départementale, de déplacer le poste de relevage et de repenser le nouveau tracé du sentier du littoral. Mais déjà, l'étape d'une ouverture au public est anticipée. Il a été confié à des étudiants de l'école Boule la mission d'imaginer la transformation de la maison du marais en un centre d'observation, et à des jeunes urbanistes celle de réorganiser les cheminements.

Route
départementale
D768
10 222
véhicules/jour
(données 2016,
en moyenne
sur l'année)

- « CONSERVATOIRE DU LITTORAL
- « ÉLU LOCAL
- « SERVICES COLLECTIVITÉS
- « USAGER-RIVERAIN

« Vue de la brèche depuis l'intérieur du polder lors d'un voyage d'études | 14 septembre 2022 | © Conservatoire du littoral

« J'ai été stupéfait par la vitesse avec laquelle le couvert végétal s'est transformé. Il n'y a plus qu'une mer de salicornes. Il faut dire que le terrain était fertile », constate un riverain. La surprise est unanime, que cette évolution soit jugée positive ou non. « En France, nous avons une vision fixiste du littoral, renforcé par notre droit et nos politiques de conservation de la nature, analyse un chargé de mission de la Région Bretagne. Des simulations invitent les habitants à se projeter en 2050, ce qui est compliqué. Et puis là, en baie de Lanciaux, on prend conscience d'une autre temporalité. En une nuit, en 24h, tout a changé. En deux ans, le site est bouleversé. » Sur le site, l'ancienne petite voirie communale est barrée. « Elle nous posait des problèmes de sécurité et de forte circulation estivale. Nous avons décidé d'en vendre une portion au Conservatoire. C'est maintenant une impasse qui se poursuivra par une piste cyclable », explique un élu.

COMMUNIQUER

Certains contestent encore le choix d'un retour de la mer, mettant notamment en avant les menaces qui pèsent sur la route D768. Des études réalisées par le CEREMA sont en cours à la demande du Département qui précise : « il n'y aucun risque dans l'immédiat. Nous attendons de connaître le comportement de l'ouvrage qui serait soumis à la dynamique de la marée, à des vagues et à de multiples immersions. » « D'ici là, nous avons pris la décision, en concertation avec toutes les collectivités, de rehausser une levée de terre pour que l'eau n'atteigne pas la route », précise le Conservatoire. Au droit de la maison la plus exposée où s'élève un petit merlon de terre qu'un employé municipal vient renforcer les jours de grande marée. « Cela paraît dérisoire », s'inquiète le propriétaire. Situation provisoire, le temps de trouver une solution appropriée intégrant la question du ramassage des ordures ménagères. « Ce qui est certain c'est que les simulations de submersion du BRGM étaient exactes à quelques centimètres près. Les enjeux sont ici identifiés », rappelle le Conservatoire.

Le programme exact des travaux portés par les collectivités pour assurer la protection des biens et des personnes n'est pas encore définitif. Faire preuve de pédagogie et parvenir à transmettre les informations utiles à la population reste l'un des défis de ce type de projet. « On n'avait pas entendu parler d'adapto à Ploubalay avant la brèche. C'est arrivé comme un cheveu sur la soupe. Pour moi, ça ne devait concerner que le polder de Lanciaux », estime un riverain. « Ce sentiment d'avoir été mis devant le fait accompli peut s'expliquer par le fait que la population de Beaussais n'a pas été associée à la décision, à la différence de Lanciaux où des concertations sont en cours », estime un élu. Et un autre de tempérer : « C'est vraiment une toute petite minorité qui s'exprime. Tout changement génère des craintes, des peurs. Moi, je vois également de nombreux habitants du village qui découvrent ce site avec intérêt. »

REPENSER L'AMÉNAGEMENT

Les collectivités prennent aussi leurs marques face à cette nouvelle configuration. Parmi les interrogations : Quid des limites du domaine public maritime ? Des obligations de la loi littoral ? Comment accueillir le public sur le site ? Quel partage exact des compétences et des responsabilités ? Sachant aussi que Beaussais-sur-Mer quitte la communauté de communes Côte d'Émeraude pour rejoindre Dinan Agglomération. « De ce fait, on a mis en stand-by la révision de notre plan d'urbanisme. Mais on va intégrer les études d'adapto dans notre futur plan local d'urbanisme intercommunal et habitat (PLUiH) », conclut l'élu.



Image de synthèse d'un des projets d'étudiants de valorisation éco-touristique de la maison du marais | 2021 | © École Boule

2021-2022

PROGRAMMER UNE MUTATION PROGRESSIVE DU TERRITOIRE

Comment se représenter le littoral en 2050 ? Et prendre des décisions pour cet horizon lointain ?
Adapto a soutenu les acteurs locaux dans cette réflexion, du maintien au recul des ouvrages de protection, jusqu'à la recomposition spatiale des enjeux dans la zone inondable à plus long terme.

 **1,3 million d'€**
CA estimé des activités touristiques (camping et golf)

 **9 trous**
Golf de Lancieux Gaea **450 membres**

 **Camping du Villeu**
+ 210 emplacements

Sur le polder de Lancieux, voisin de celui de Ploubalay, le Conservatoire du littoral restaure les espaces naturels au fur et à mesure des acquisitions foncières. Deux maisons témoins d'un projet de village vacances ont été achetées puis déconstruites afin de renaturer un secteur à proximité du Tertre Corlieu. Les enjeux économiques présents en arrière de la digue classée – camping, terrain de golf, agriculture, maisons – rendent ici la gestion à venir du trait de côte plus complexe. **Le scénario du recul de la digue classée, et donc la construction d'un nouvel ouvrage protecteur, semble avoir la préférence des décideurs. Mais rien n'est tranché. Une étude hydraulique complémentaire concernant les eaux pluviales et des ateliers de concertations sont là pour éclairer les choix à venir.** Afin de tendre vers des aménagements plus résilients, les députés ont apporté aux collectivités locales des outils juridiques et réglementaires pour repenser l'adaptation de leur territoire au changement climatique : mise en place de la taxe GEMAPI en 2023, loi climat et résilience dont les financements restent à préciser, zéro artificialisation nette à horizon 2050...

- « CONSERVATOIRE DU LITTORAL
- « ÉLU LOCAL
- « SERVICES COLLECTIVITÉS
- « USAGER-RIVERAIN

Le territoire s'aménage avec et par les acteurs locaux, atelier participatif | 4 juin 2021 | ©FuturOuest

« En voyant les simulations, j'ai pris conscience de la montée des eaux. Pour moi, le sujet concernait Ploubalay. Je ne savais pas que c'était à ma porte et que la digue était en mauvais état. Maintenant, il faudrait passer à l'action », explique un riverain qui s'impatiente. Le temps nécessaire à la prise de décision des élus ou imposé par les démarches administratives n'est pas celui des habitants. L'inquiétude tient aussi à la situation réglementaire. « Mon souci c'est qu'en 2024, la digue ne sera plus propriété du Conservatoire. Elle passe à la communauté de communes. Est-ce qu'on pourra la réparer ? Est-ce qu'on aura l'argent pour en construire une nouvelle ? » questionne un autre riverain, bien conscient des importants besoins de financement de toutes les communes littorales.

AU-DELÀ DES DIGUES

En réfléchissant sur les scénarii du futur schéma d'endiguement, c'est toute la façon d'habiter, de se déplacer et d'entretenir le polder qui est questionné. « Nos acteurs locaux – le golf, le camping, les exploitants agricoles – étaient présents aux ateliers de concertation pour donner leur avis. Bien sûr, ils manifestent leurs craintes, mais une discussion se crée », analyse un élu. « Le travail du BRGM était très intéressant. De même que les études paysagères et les perspectives des étudiants en architecture. Cela donnait à rêver. Pour éviter de tomber dans les peurs, il est important de montrer comment le secteur pourrait évoluer, comment faire d'une menace un avantage », estime un autre élu. Ni fatalisme, ni défaitisme dans les discours. « Les acteurs du territoire sont montés en compétence. Leur demande d'une étude hydraulique complémentaire cofinancée avec eux montre qu'ils se sont réellement emparés du sujet », analyse le Conservatoire du littoral. « Adapto a prouvé qu'il fallait passer du temps avec les usagers comme avec les décideurs. Les réunions ne servent jamais à rien. Elles sont suivies et les gens se sentent très concernés », reconnaît un technicien. « Si on n'avait pas eu adapto, on n'en serait pas à ce niveau de réflexion »,

« Adapto a semé une graine, qui va faire son chemin et dont les élus et la population vont se nourrir »

précise un agent d'une collectivité locale qui ajoute : « on continue d'amener certains sujets sur la table avec la municipalité. Par exemple, celui des aires de stationnement. Peut-on envisager de les reculer ? ». De même pour le sentier du littoral ou les accès aux sites naturels. Mais jusqu'où reculer ? Et comment continuer à protéger les enjeux économiques et touristiques ? À quelle échéance ? Ces questions agitent les décideurs.

« Nous devons faire un premier choix assez vite. Car du type de projet et de son coût estimé dépend le montant de la taxe GEMAPI », rappelle un élu tandis qu'un autre s'interroge sur le fait de devoir prendre des décisions aujourd'hui pour un horizon lointain... « Est-ce que telle nouvelle digue sera encore utile dans 30 ou 50 ans ? Et à quel coût ? On parle d'un ouvrage de 24 mètres de large et de X mètres de haut qui bouleversera le paysage. Les gens préféreront-ils cela ou voir la mer reprendre ses droits ? On va devoir s'atteler à préparer les habitants aux bouleversements à venir. Cela va être très intéressant d'en discuter avec eux, d'avoir leur perception ».

INSUFFLER LE CHANGEMENT

Pour le Conservatoire du littoral, l'esprit d'adapto est là : « Ce n'est pas le projet du Conservatoire, mais bien celui du territoire. Cela demande de se projeter au-delà de la simple construction d'un ouvrage de protection. C'est perturbant... Adapto a semé une graine, qui va faire son chemin et dont les élus et la population vont se nourrir. »







adapto

Récit d'un littoral face au changement climatique BAIE DE LANCIEUX ~ BRETAGNE

Les polders situés dans la baie de Lancieux font face à des risques d'inondation et de submersion marine. Collectivités locales, État, société civile et Conservatoire du littoral cherchent ensemble des solutions adaptées pour garantir la sécurité des biens et des personnes, tout en préservant les activités économiques et les milieux naturels. La reconnexion à la mer en 2021 d'anciennes terres agricoles marque une première décision. Un travail prospectif se poursuit avec les communes pour dessiner l'avenir du territoire à horizon 2050 et aider à choisir un schéma d'aménagement durable.

Quelles étapes ont conduit à ce résultat ? Quels atouts et handicaps ont été déterminants ? Quels méthodes et outils ont été les plus mobilisateurs ? Et si cela était à refaire, comment améliorer le processus ?

Ce récit de site, réalisé dans le cadre du projet Life adapto, vise à donner la parole aux acteurs ayant participé à ces réflexions, à conserver la mémoire de ces transformations pionnières en France et à partager un savoir-faire avec d'autres territoires littoraux impactés par le changement climatique.

Rédaction : Philippe Vouillon

Graphisme et mise en page :
Lélia Withnell

Crédit photos : *Première page*
Baie de Lancieux | 2016 © E. Le Cornec

Dernière page
Baie de Lancieux à marée montante
15 juillet 2022 | © N. Lamontagne,
A. Collin, CGEL, EPHE-PSL

CONTACT

adapto@conservatoire-du-littoral.fr
Délégation Bretagne
Port du Légué, 8 quai Gabriel-Péri
BP 60474 - 22194 Plérin Cedex
Tél : 02 96 33 66 32
[f @lifeadapto.eu](https://www.facebook.com/lifeadapto.eu)

www.lifeadapto.eu
www.conservatoire-du-littoral.fr